

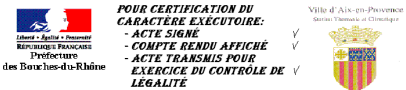


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-606**

Séance publique du

15 décembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151215- lmc178143-DE-1-1
Date de signature : 17/12/2015
Date de réception : jeudi 17 décembre 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CHAPELLE DE LA VISITATION ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET
DEMANDES DE SUBVENTION 2NDE PHASE**

Le. 15 décembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 09/12/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gérard DELOCHE à Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Christine BERNARD, Monsieur Jacques BOUDON, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
 Direction Des Musées & Du Patrimoine
 Culturel

RAPPORT POUR
 LE CONSEIL MUNICIPAL
 DU 15 DÉCEMBRE 2015

Nomenclature : 7.5
 Subventions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : CHAPELLE DE LA VISITATION ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT
 ET DEMANDES DE SUBVENTION 2NDE PHASE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Lors du conseil municipal du 21 juillet 2014, vous avez approuvé la fiche opérationnelle relative au montant prévisionnel des travaux relatifs à la restauration de la Chapelle de la Visitation, située rue Mignet, classée au titre des Monuments Historiques : projet validé par la direction des affaires culturelles dont le chantier a démarré en Avril dernier.

Le montant prévisionnel des travaux calculé préalablement par l'architecte désigné maître d'oeuvre de ce chantier de restauration, M. François BOTTON, s'élevait à 1 377 151,25 € H.T

A l'issue de la procédure d'appel d'offre relative à la consultation des différentes entreprises concernées par les 6 lots constitutifs de cette opération, il s'avère que le montant total de l'opération globalisée s'élève désormais à 662 282,14 € H.T réparti comme suit :

lot 1 : 455 495,52 (maçonnerie : Girard)
 lot 2 : 73 985,75 (sculptures : Morisse Marini)
 lot 3 : 77 149,28 (métallerie : Bourgeois)
 lot 4 : 6954,27 (vitraux : Talya Vitrail)
 lot 5 : 38 620,34 (menuiserie : les métiers du bois)
 lot 6 : 10 076,98 (décors peints : sud France)

Le détail des différents lots a d'ailleurs fait l'objet de deux délibérations votées les 9 février et 31 mars 2015 dernier, portant objet de la signature des différents marchés de travaux.

Compte tenu de cette baisse importante constatée entre le prix estimatif de l'architecte et le résultat du montant négocié à l'issue de la commission d'appel d'offre, il convient de revoir les modalités du plan de financement de cette opération

Pour mémoire, les subventions suivantes ont été obtenues sur la base de la tranche ferme qui avait été estimée, elle à 331 709,25 € :

D.R.A.C P.A.C.A : 132 683,70 € en date du 3 Octobre 2014 soit 40%)

Conseil Départemental des B.D.R : 82 927,31 € en date du 01 novembre 2014 (soit 25%)

Conseil Régional P.A.C.A : 33171€ en date du 24 avril 2014 (soit 10%)

Communauté du Pays d'Aix : 16 585,46 € en date du 06 novembre 2014 (soit 5%)

Il convient désormais de solliciter les partenaires institutionnels concernant la seconde phase des travaux de restauration de la chapelle de la Visitation sur le montant restant une fois défalqué le montant initial de la première phase, soit :

- Montant total notifié opération de travaux prévue : 662 282,14 € H.T
- Phase 1 : 331 709,25 € H.T
- Phase 2 (équivalent solde opération) : 330 572,89 € H.T

La phase 2 restante des travaux relatifs au chantier de restauration de la Chapelle de la Visitation s'élève donc à 330 572,89 € H.T

Il vous donc proposé, mes chers collègues de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de l'actualisation du montant financier de l'opération relative à la restauration de la Chapelle de la visitation (662 282,14 € H.T au lieu de 1 377 151,25 € H.T)

- **DIRE** que la dépense correspondant à la phase 2, c'est-à-dire 330 572,89 € H.T sera imputée au budget de la ville, direction des musées et du patrimoine culturel qui présente les disponibilités suffisantes

- **AUTORISER** madame le Maire ou l'élu délégué à solliciter auprès de nos partenaires les subventions suivantes :

DRAC PACA : 40 %, conseil départemental : 20 % et Communauté du pays d'Aix : 20% (les 20 % restants demeurant à charge de la Ville)

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier principal d'Aix Municipal à faire recette des sommes correspondantes

DL.2015-606 - CHAPELLE DE LA VISITATION ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION 2NDE PHASE-

Présents et représentés	: 51
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



